DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N°040-2022 / DC/BR / DG

Retard de paiement des intérêts annuels « ETAT DU MALI 6,50% 2020-2028 »

Echéance du 27 mars 2022

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) rappelle aux teneurs de compte conservateurs que, conformément aux dispositions de l'avis N°42/2008/DC/BR/DG du 24 juin 2008, le montant global des intérêts ou remboursement des titres à l'échéance doit être disponible **au plus tard un (1) jour ouvré avant la date de fermeture des registres.** Le DC/BR s'oblige à verser aux adhérents, le jour de la fermeture des registres, les sommes reçues en règlement des Evènements Sur Valeurs.

Nous vous informons que suite à l'Avis N°037-2022/DC/BR/DG annonçant paiement des intérêts annuels de l'emprunt obligataire dénommé « ETAT DU MALI 6,50% 2020-2028 », les fonds ne sont toujours pas disponibles dans les livres de la Banque de Règlement à la fermeture des registres le 27 mars 2022. En conséquence, le paiement n'interviendra que lorsque les fonds seront transférés au DC/BR.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la Société de Gestion et d'Intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

Fait à Abidjan, le 28 mars 2022

Le Directeur Général

Dépositaire Central * DC/ BR * Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE